



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matière: 262320

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 07.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Isopropylis palmitas

N° d'article 26232000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Classification selon les Directives CE

Classification Xi, R36/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matière: 262320

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 07.06.12

Symboles de danger

Irritant

Phrase(s) de risque

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

3. Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	298.51	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux**isopropyl palmitate**

No. CAS	142-91-6			
No. EINECS	205-571-1			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xi, R36/38			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis du médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matière: 262320

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 07.06.12

Moyen d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeOxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. Ne pas inhaler les vapeurs. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres données**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Masque complet

Protection des mains

Gants

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matière: 262320

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 07.06.12

Date d'impression: 07.06.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	incolore		
pH			
Remarque	N'est disponible		
Point de fusion			
Remarque	N'est disponible		
Point d'ébullition			
Remarque	N'est disponible		
Point d'éclair			
Valeur	113	°C	
Inflammabilité			
N'est disponible			
Pression de vapeur			
Remarque	N'est disponible		
Densité			
Valeur	0.853	g/cm ³	
Hydrosolubilité			
Remarque	N'est disponible		

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50	>	5000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
DL 50	>	5000	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces	lapin		
évaluation	irritant		
Espèces	Homme		
évaluation	légèrement irritant		

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque N'est disponible

sensibilisation

Remarque N'est disponible



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matière: 262320

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 07.06.12

Date d'impression: 07.06.12

Mutagénicité

Remarque N'est disponible

Toxicité reproductrice

Remarque N'est disponible

Cancérogénicité

Remarque N'est disponible

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Aucun données connues.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**16. Autres informations****R-phrases listed in chapter 3**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Hazard statements listed in chapter 3

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***



Nom commercial: Isopropylis palmitas

Numéro de la matiere: 262320

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 07.06.12

Date d'impression: 07.06.12

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.